

Licence DROIT, ECONOMIE, GESTION - Mention Droit

RNCP11136 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	LICENCE — Licence
Code(s) NSF	323p, 134g, 128
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université d'Evry-Val-d'Essonne

<http://www.univ-evry.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

En 3^{ème} année (L3), à côté du parcours académique de droit, cette licence comporte deux parcours : Juristes d'entreprises (JE) et Juriste-administrateur de structures artistiques et culturelles (JASAC).

Les diplômés de la mention Droit de licence peuvent prétendre à des emplois diversifiés de niveau II, dans lesquels sont mises en œuvre les activités suivantes : secrétariat juridique, ressources humaines, services

Le parcours « JE » de la licence permet de viser celui de juriste d'entreprise et d'avocat d'affaires mais il suppose que l'étudiant continue en master. Les étudiants s'arrêtant au L3 auront néanmoins acquis une compétence d'assistant juridique

Le parcours « JASAC » vise plus précisément les nombreuses activités ayant en commun le droit et l'administration des structures et activités artistiques . On compte aussi bien :

- l'élaboration des contrats propres au milieu artistique tant des sociétés, associations artistiques que des collectivités publiques
- la direction de services culturels municipaux
- la gestion financière et budgétaire des compagnies théâtrales ou de danse, dans les établissements publics ayant un objet culturel tant locaux que nationaux (ex. les EPCC et les musées nationaux)
- l'assistance à la production cinématographique, télévisuelle, de musique
- l'administration et la gestion des ressources humaines dans les différentes structures artistiques et culturelles
- les métiers de la communication culturelle

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les diplômés maîtrisent les compétences transversales propres au niveau Licence, et sont notamment capables, en autonomie, de :

- résoudre des problèmes dans les grands domaines du droit, qu'il s'agisse du droit privé ou du droit public (niveau II),
- poursuivre des études plus avancées,
- communiquer avec des spécialistes et non spécialistes sur des aspects juridiques ou judiciaires (niveau I)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Cette licence permet l'accès à des concours de la fonction publique et notamment à ceux visant l'accès à des emplois de professeurs des écoles ou de professeurs certifiés.

Les diplômés peuvent exercer dans de nombreux secteurs d'activités, des emplois de niveau II dans les champs couverts par la mention droit de la licence ; citons par exemple le secteur des ressources humaines ou de l'immobilier.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Juriste
- Juriste civil(e)
- Juriste commercial(e)
- Juriste d'entreprise(e)

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Membres de l'équipe pédagogique de la mention ayant contribué aux enseignements (loi N° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels des secteurs concernés par la formation, dont au moins deux membres de l'équipe pédagogique ayant contribué aux enseignements .

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/11136/>